

## ATELIER 8

12 JANVIER  
16H15-17H45



## LE DÉCHET ET LE DROIT

### LE DEBAT



© Laurent Mignaux - Terra

Depuis la loi de 1975 jusqu'aux directives européennes et au fil des différents décrets et arrêtés, la France est certainement le pays qui a le plus échafaudé de lois et de règlements et plus particulièrement encore en ce qui concerne les déchets.

Mais qu'en est-il des délits associés aux déchets ? Quelles typologies ? Quelles réalités ou statistiques ? Quels recours ? Quelle police ? Quelles institutions ? Les sanctions correspondent-elles et sont-elles en adéquation avec les délits actuels ? Quels sont les obstacles à une lutte efficace et comment faire mieux ?

### LES ORGANISATEURS

#### PILOTE



**M. THIERRY MEUNIER**  
Président  
ASSISES  
NATIONALES  
DES DÉCHETS

#### CO-PILOTE



**M. BENJAMIN HOGOMMAT**  
Chargé de mission  
juridique  
FNE Pays de la Loire

#### ANIMATRICE



**MME ANNE-CÉCILE BRAS**



**M. OLIVIER GUICHARDAZ**  
*Rédacteur en chef*  
**DÉCHETS INFOS**

### DÉCHETS INFOS

Journaliste depuis 1992, Olivier Guichardaz est spécialisé sur la gestion des déchets depuis 2001.

En 2012, il a fondé Déchets Infos, une lettre spécialisée quinzomadaire, traitant de l'actualité de la gestion des déchets dans ses différents aspects : technique, économique, juridique, politique, social, environnemental... Les enquêtes publiées par Déchets Infos sont parfois reprises par des médias grand public, écrits ou télévisuels.



**M. SYLVAIN NOYAU**  
*Général de brigade*  
*Commandant*  
**OCLAESP**

### OCLAESP

L'office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (OCLAESP) est un service de police judiciaire à compétence nationale dont les missions sont de coordonner et d'animer les investigations de police judiciaire menées dans ses domaines de compétence ; d'assister les enquêteurs et les fonctionnaires des autres administrations intéressées dans la conduite de leurs enquêtes ; d'observer, analyser les phénomènes, étudier les comportements les plus caractéristiques des auteurs et complices et centraliser les informations ; de participer à des actions de formation et d'information aux niveaux national et international ; de traiter les demandes d'assistance par le biais des canaux traditionnels (Interpol, Europol, ...) et l'appartenance à différents réseaux (IMPEL-TFS, HMA-WGEO, EUTWIX, ...).



**M. MICHEL SASTRE**  
*Vice-procureur*  
**COUR D'APPEL**  
*d'Aix en Provence*

### COUR D'APPEL D'AIX EN PROVENCE

Le parquet de Marseille dispose en matière d'environnement et de santé publique de compétences territoriales élargies spécialisées qui vont au-delà du département des Bouches du Rhône. Le pôle régional environnement (PRE) de Marseille a vocation à traiter les affaires dites complexes sur tout le ressort de la cour d'appel d'Aix-en-Provence soit 8 tribunaux judiciaires. Le pôle santé publique (PSP) couvre le grand Sud-Est de la France et traite notamment des affaires complexes de pollution pouvant avoir des répercussions sur la santé publique. Le PRE dispose également de compétences élargies sur toute la méditerranée française en matière de sécurité maritime et d'atteintes à cet environnement. Enfin, l'une des spécificités de Marseille tient au fait que cette ville côtoie des espaces naturels remarquables qui sont par conséquent soumis à une forte pression touristique. C'est pourquoi des instances de coordination départementale et régionale ont été mises en place en matière de lutte contre les atteintes à l'environnement.



**M. ARNAUD SCHWARTZ**  
*Président*  
FNE

### FNE - FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

France Nature Environnement est la principale organisation française de protection de la nature et de l'environnement. Créée en 1968, reconnue d'utilité publique en 1976, elle fédère aujourd'hui près de 6000 associations qui regroupent environ 900000 citoyennes et citoyens présents dans l'ensemble de l'hexagone et l'outremer. FNE s'appuie sur une gouvernance solide pour accomplir ses missions : fixer les orientations politiques, déterminer les combats à mener en priorité, coordonner l'action des associations, bâtir des positions afin de les porter auprès des pouvoirs publics et des médias nationaux. 180 dirigeants bénévoles et 47 salariés s'y investissent au quotidien.



**M. NICOLAS SORET**  
*Président du groupe  
de travail « déchets »*  
AMF

### AMF - ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Créée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des Maires de France est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création: défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'Etat pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements. 34 486 maires et 1 481 présidents d'EPCI en sont aujourd'hui adhérent